



Sainte-Suzanne

La VOIX du CONSEIL

Bulletin municipal de la Commune de Sainte-Suzanne
1, Place Hubert II de Beaumont 53270 Sainte-Suzanne
Tel : 02 43 01 40 10 mël : contact@ste-suzanne.com

Avril 2011 N° 34

NOS RENDEZ-VOUS

Randonnées pédestres Organisées par la section randonnée pédestre des FTS

Mercredi 13 avril : Moulay – circuit de 11 km - La Mayenne et l'Aron

RV - 13h30 : Ste-Suzanne, parking de la Croix Couverte
- 14h15 : Moulay – hôtel Beau Rivage

Petit circuit à Moulay – (mêmes horaires, mêmes lieux de rendez vous)

Mercredi 27 avril : Saulges – circuit de 10km – Circuit de l'Erve

RV - 13h30 : Ste-Suzanne, parking de la Croix Couverte
- 14h : parking des grottes

Petit circuit à Saulges – (mêmes horaires, mêmes lieux de rendez vous)

Les florales de Sainte-Suzanne : animations d'avril

Jeudi 7 avril

Circuit cycliste Sarthe-Pays de la Loire : Passage à Sainte-Suzanne vers 13 heures.

Vendredi 8 avril

CCEC – 20h30 - Théâtre – représentation par des jeunes de Sainte-Suzanne de 3 pièces.

Salle des fêtes Fernand Bourdin. Spectacle gratuit.

Samedi 9 avril

La Ferté Clairbois de 13h30 à 17h : stage de calligraphie

CIAP Rencontre à 16h : Présentation de l'ouvrage « *L'Abbaye d'Étival en Charnie* » réalisé par l'Association Culturelle pour la Sauvegarde de la Chapelle d'Étival en Charnie

Harmonie de Sainte-Suzanne : 20h45 – salle socio culturelle Maxime Létard - concert de printemps avec l'harmonie de **Saint-Martin de Louvigné-du-Désert (35)**

Dimanche 10 avril

CIAP à 16h : « *Le château dans tous ses états* ». Les résultats des études archéologiques menées au château depuis 10 ans nous offrent une vision nouvelle de l'histoire du site et de ses principaux monuments. En compagnie d'un médiateur, vous apprendrez à décoder les indices figés de la pierre.

Samedi 16 avril

École Sainte-Marie : 10h - 12h30 : « *Portes Ouvertes* »



Dimanche 24 avril

Médiéville53 : Chasse aux œufs de Pâques : 11 heures – parc de la Butte verte
(*Réservé aux enfants de familles suzannaises*)

CIAP 15h -15h30-16h-16h30 – « *Vrai ou Faux ?* » ou comment tor- dre le cou à certaines idées reçues sur le patrimoine local.



Dimanche 24 et lundi 25 avril

La Ferté Clairbois

De 10h à 17h30 : Marché Médiéval

A 15 h : grand spectacle « L'Assaut du Chastelier » avec de nombreuses troupes.

Renseignements : 02.43.01.42.15 ou <http://www.ferteclairbois.com>

Mardi 26 avril

Musée de l'Auditoire : Début de l'exposition « *la malédiction du loup* » organisée par l'association des Amis de Sainte-Suzanne.

Jeudi 28 avril

CIAP à 15h – Animation enfants « *le trésor des Beaumont* » - A la recherche d'informations, il te faudra aider le seigneur Hubert de Beaumont à retrouver le trésor abandonné en son château il y a près de 1 000 ans.

Samedi 30 avril

Francs-Tireurs Suzannais : Tournoi de pétanque - 14h30 – terrains de la salle Maxime Létard (inscriptions à partir de 13h30)

CIAP : 16h – A la découverte du minéral -Conférence « *géologie mayennaise* » par Jérôme Tréguier, responsable des collections du Musée des Sciences de Laval.

Dimanche 1^{er} mai (Fête du travail)

Médiéville53 - 1^{er} marché des brocanteurs 2011

Toute la journée dans les rues de la Cité

Francs Tireurs Suzannais : repas champêtre à 13h - terrain des sports

Association des Amis de Sainte-Suzanne : Promenade des moulins

*Promenade commentée le long de la Rivière Erve
Évocation de la vie artisanale et industrielle d'autrefois avec ses 17 anciens moulins.*

Visite encadrée par un guide-conférencier agréé « Pays et Villes d'Art et d'Histoire »

Tarifs : adultes : 4€ ; enfants : 2,50 € (gratuit pour les moins de 7 ans)

*RDV à 14h45 au musée de l'auditoire à Sainte-Suzanne
Renseignements auprès du musée de l'auditoire au 02.43.01.42.65*

La Ferté Clairbois – spectacle à 15h « *La vie du Chevalier* »

CIAP 15h- conférence : « *Géologie mayennaise* ».



Les MédiéVales 2011
 Sainte-Suzanne les 8 - 9 et 10 juillet
 Métiers et festoyances

Les métiers ... revivent le temps d'une fête : la forge médiévale, ferronnerie, la tonnellerie, la confection de charnières, les mesures anciennes, l'organisation d'un chantier, les campements médiévaux et vikings, les traditions guerrières, la construction de maisons de torchis, les animaux de la ferme...

La fête... s'installe partout dans la cité avec les trouvères, les troubadours, les comédiens, les musiciens, les chanteurs, les danseurs, les jongleurs, les tireurs à l'arc et les cavaliers, des animations de rue, des concerts, du théâtre, des spectacles de chevalerie... C'est le village tout entier qui réunit de multiples médiums médiévaux, auto-antiques ou celtiques.

Le grand banquet ... du samedi en soirée est animé par trois musiciens, jongleurs conteurs, et chacun pourra s'initier aux danses médiévales.

Le spectacle exceptionnel... à la tombée de la nuit, dans la cour du château de Sainte-Suzanne les 8 et 9 juillet.

Le mystère de la reconstruction de Sainte-Suzanne : comédie épique en sept tableaux avec cinquante comédiens, cinquante musiciens et cinq chevaux, œuvre de Gilles Raab du Centre médiéval de la Ferté Clairbois.

De riches heures à vivre dans toute la cité les 8 - 9 et 10 juillet 2011.

Vendredi 8 à 22h, le spectacle.

Samedi 9 à partir de 14h, la fête, les métiers, le banquet sur réservation à 19h, le spectacle à 22h.

Dimanche 10 à partir de 10h, la fête, les métiers, restauration sur place samedi et dimanche.

Renseignements au 02 43 01 43 60 et <http://www.ste-suzanne.fr>

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
 D'ERVE ET CHARNIE
 SERVICE ENFANCE / JEUNESSE**

Le mercredi 06 avril 2011
 de 14h00 à 17h00
 Pour les jeunes de 9/11 ans
 Grands jeux sportifs avec
 Stéphanie
 salle socioculturelle Maxi-
 me-Létard à Ste Suzanne



Le mercredi 13 avril 2011 de 14h00 à 17h00
 Pour les jeunes de 6/12 ans
Activité manuelle de Pâques
 salle socioculturelle Maxime-Létard à Ste Suzanne (salle des associations)

Le mercredi 20 avril 2011 de 14h00 à 17h00
 Pour les jeunes de 6/12 ans
Recette de pâques... venez les petits gourmands!!!!
 Cantine municipale de Vaiges

Pour participer aux activités:
 Pour réserver vos places en téléphonant au Service Enfance/Jeunesse de la Communauté de Com-

munes d'Erve et Charnie et pour plus de renseignements, vous pouvez joindre Maggy au **02 43 01 08 01** ou Stéphanie au **02 43 01 08 02**.

TOPONYMIE DE QUELQUES NOMS DE LIEUX SUZANNAIS

Des noms de lieux du village nous sont familiers, mais quelle est leur origine ? Ils ont été donnés depuis fort longtemps, et retracent souvent l'histoire ancienne, voire très lointaine de la cité : En voici quelques exemples. (D'autres exemples dans les prochaines éditions de la Voix du Conseil)

Sainte-Suzanne : Le mur vitrifié bâti par les Celtes, les meules gauloises retrouvées en 2006 dans la cour du château, démontrent l'existence d'une peuplade installée sur notre rocher au Vème, VIIème voire IXème siècle avant notre ère. Ils avaient tout pour rester là : le point de vue (donc la position stratégique), la forêt, le grès pour la construction, la rivière, et de l'eau potable grâce aux **sources** (*la Saltiesère, la Renaudière...*) et aux nombreux puits creusés au fil du temps qui permettent de trouver l'eau à quelques mètres (de 4m à 20m environ). En celte, la *source* se dit « **suze** », comme on trouve encore cette racine dans « **La Suze** » commune de la Sarthe, ou « **Suze-la-Rousse** » dans la Drôme. « **Ana** », toujours en celte, c'est la déesse. « **Suze-Ana** » signifie **la déesse de la source**. Ce nom fut ensuite christianisé en « Sainte-Suzanne » il y a 2000 ans ; à la fin du Xème siècle (*nous dit la chronique de l'Abbé Le Dauphin*), l'église paroissiale de Saint-Jean de Hautefeuille fut réunie à celle du château et porta le nom de Sainte-Suzanne.

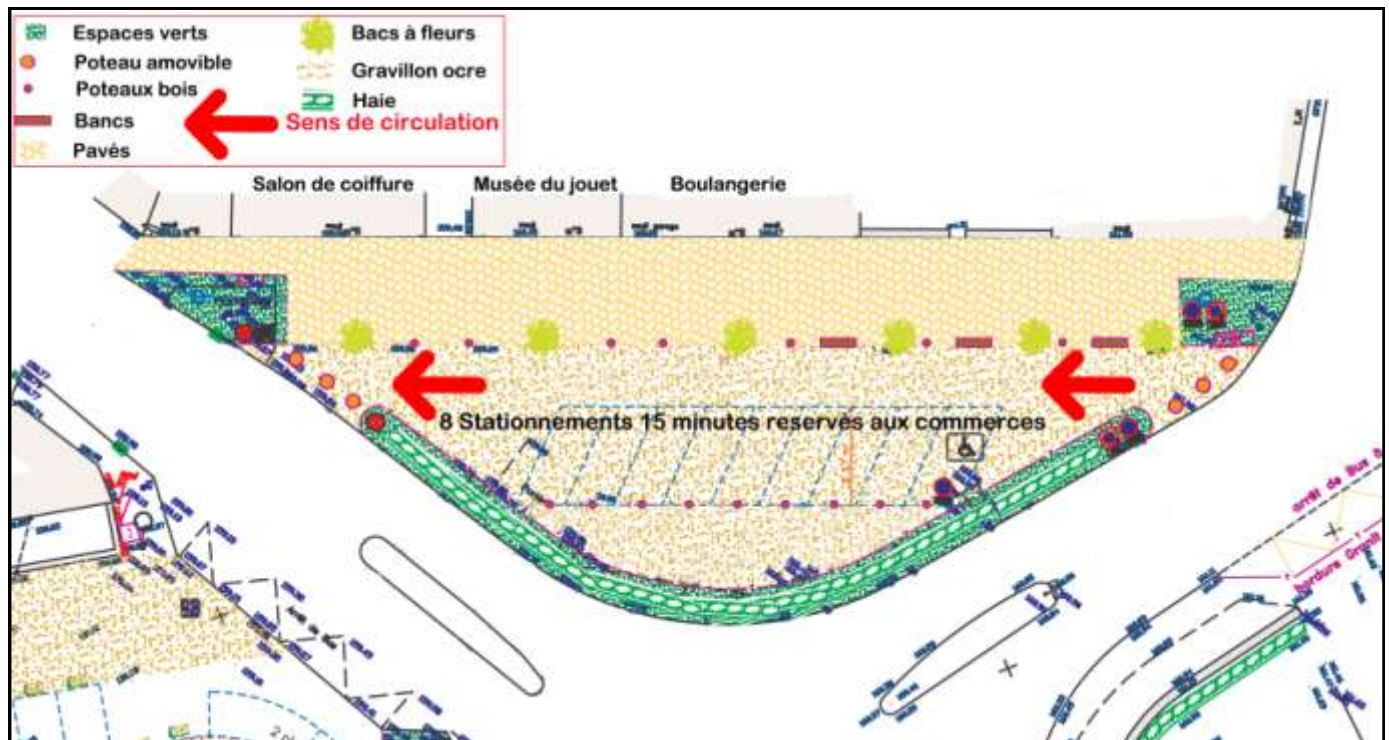
Les autres villages appelés Sainte-Suzanne en France, sont tous des endroits sourceux.

A suivre...



Exposition consacrée du 19-20 mars

AMÉNAGEMENT DE LA PLACE A. DE LORÉ



Après réhabilitation de la Cité Médiévale intramuros et de la rue des Coëvrons, la Place Ambroise de Loré apparaît clairement comme le point noir pour plusieurs raisons:

- Visuellement, elle donne une première impression totalement contradictoire avec ce que l'on peut attendre de la place principale d'un village classé comme l'un des Plus Beaux Villages de France.

- Les travaux d'enfouissement des réseaux par le Syndicat Départemental d'Électrification de la Mayenne (SDEGM) doivent commencer début avril pour libérer les façades de tous leurs câbles inesthétiques et faire disparaître les poteaux électriques en béton qui enlaidissent le reste de la place; il n'est pas imaginable d'enfouir les réseaux sans retraiter les différentes surfaces qui composent cette place tant elles sont déjà dégradées. En particulier, il est nécessaire d'aménager, selon les normes nouvelles, le trottoir, actuellement en briques, qui dessert les différents commerces.

- L'afflux des visiteurs et des touristes depuis notre classement « Plus Beaux Villages de France » pose un gros problème de stationnement; le stationnement anarchique a des conséquences négatives sur l'accès aux commerces riverains.

- Si l'arrêt momentané des cars est possible pour y déposer les visiteurs, leur stationnement ne peut plus être accepté; il faut, pour des raisons de sécurité, prévoir un nouvel arrêt de bus au bas de la rue Henri IV et un stationnement en un autre endroit, sur le parking des Charrières; celui-ci devrait également être aménagé dans un deuxième temps et fera l'objet d'un dossier spécifique.

- Et enfin, l'éclairage public est particulièrement déficient, notamment en termes de sécurité au croisement des RD7 et RD9.

Pour toutes ces raisons, la commune doit entreprendre impérativement les travaux à la suite de l'enfouissement des réseaux par le SDEGM pour les terminer vers le 10 juin 2011, avant le début de la saison touristique (étape des Boucles de la Mayenne, intronisation de la commune comme l'un des plus beaux villages de France, les Fêtes Médiévales, ... pour ne citer que les plus importantes).

Le projet ne prévoit aucune modification des voies de circulation des RD 7 et RD 9, qui ne seront pas fermées pendant les travaux. Il consiste essentiellement à aménager des aires piétonnes, à matérialiser les stationnements et à réserver certains d'entre eux pour le commerce local.

Dans ce cadre, il est prévu un agrandissement du parking de la Butte Verte destiné essentiellement aux résidents et à ceux qui travaillent dans la Cité intra muros.

Un autre parking, strictement réservé aux riverains, doit être créé sur un terrain communal jouxtant la Place Ambroise de Loré et le Pôle Santé Ambroise-Paré.

Ce futur parking, dissimulé aux yeux des touristes, sera de fait réservé aux Suzannais lorsque la place Ambroise de Loré sera majoritairement occupée par les visiteurs.

Ce projet respecte les études antérieures d'aménagement de cette place, qui prévoyait la continuité de la perspective entre la rue Henri IV, la Place Ambroise de Loré et la rue de la Libération.

C'est ainsi que, dans le prolongement de la rue Henri IV, sera aménagé un espace piéton en pavés de 6 mètres de largeur parallèlement à la façade des commerces.

Cette continuité sera par ailleurs matérialisée par l'alignement des jardinières actuelles de la rue Henri IV et les futures, chargées de délimiter l'espace piéton de la place.

LES HORAIRES D'OUVERTURE DU MOIS

Château de Sainte-Suzanne (02 43 58 13 00)

Visite du CIAP (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine)

Location d'audioguides

Librairie

Horaires d'ouverture : jusqu'à fin avril : tous les jours (site fermé le mercredi) de 9h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h15

La Ferté Clairbois (02 43 01 42 15)

Spectacles : dimanche 24 et lundi 25 avril à 15h.

Musée de l'Auditoire (02 43 01 42 65)

(Association « les Amis de Sainte-Suzanne »)

Accueil de groupes toute l'année sur réservation à l'Office de Tourisme (02 43 01 43 60)

Ouverture du musée : en avril : le samedi et le dimanche de 14h à 18h et tous les jours pendant les vacances de Pâques.

Exposition en préparation : « La malédiction du loup » du 26 avril au 30 septembre

Musée du Jouet et de la Plaque Émaillée

Ouverture du musée : les samedis et dimanches de 10h à 12h et de 14h à 18h30, ou sur réservation (06 25 64 25 50)

ACTUALITÉS SUZANNAISES

Circuit cycliste de la Sarthe

Les coureurs qui participent à la 3^{ème} étape du Circuit Cycliste International SARTHE PAYS DE LA LOIRE, longue de 181,1 km traverseront notre commune le jeudi 7 avril prochain vers 13h. Venant de Thorigné en Charnie, ils se dirigeront vers Assé le Béranger.

Projets de l'atelier théâtre

C'est à la demande de quelques jeunes de Sainte-Suzanne, âgés de 14 à 16 ans, qu'un atelier théâtre a vu le jour début 2010.

Pour répondre à leur demande, le service « enfance jeunesse » de la Communauté de Communes Erve et Charnie a ouvert un atelier théâtre le mercredi après midi salle socio culturelle .

Dès mars 2010, cinq jeunes s'inscrivent et fréquentent assidument l'atelier. Encadrés par Maggy VANNIER, ils travaillent la voix, les déplacements et imaginent des jeux avec des objets comme support.

Quant aux projets, ils sont nombreux : mise en scène d'un conte indien, de monologues, de scènes de dialogue. Après plusieurs mois de travail, le groupe sélectionnera trois pièces :

L'enfant de cinq ans et les trois voleurs (Conte populaire indien).

L'éclipse ou comment un couple bourgeois plutôt original se laisse « mettre en boîte » par une commerciale sans scrupule.

Le rencard ou comment jouer la rencontre amoureuse.

Entre temps, nos jeunes comédiens répondent à l'appel à projet de la MSA (Mutualité Sociale Agricole) : **Mieux vivre en milieu rural** dont le but est de valoriser les projets de mise en scène des jeunes au sein de l'atelier et d'obtenir une bourse qui les aidera au fonctionnement de l'atelier.

Ils présentent les projets de mise en scène qui sont en cours et mettent l'accent sur le projet de comédie musicale qu'ils veulent monter pour 2012.

Le projet a retenu l'attention du jury de la MSA qui lui a décerné le premier prix départemental et une bourse de 900 euros.

« **La MSA souhaite valoriser les initiatives des jeunes en milieu rural. Ce prix récompense la motivation des acteurs et l'action collective qui permet de mettre en place des représentations théâtrales créatives sur le moyen et le long terme** ». C'est en ces termes que s'est exprimé Bernard MORICE, administrateur de la MSA, lors de la remise du prix en présence de nombreux élus de la CCEC.



C'est vendredi 8 avril à 20h30, dans la salle des fêtes Fernand BOURDIN, que nos jeunes comédiens viendront nous présenter le spectacle qu'ils ont consciencieusement préparé. Soyons nombreux à venir les féliciter et à les encourager pour leurs projets à venir. (Entrée gratuite)

LES LABELS DE SAINTE-SUZANNE

- **Station verte** depuis **1974**. Il existe environ 600 communes « stations vertes » ou « villages de neige » en France : 1,64% des communes françaises.
- **Petite Cité de Caractère** depuis **1995**. (94 communes sont labellisées soit 0,26% : 19 en Bretagne, 33 en Franche-Comté, 38 en Pays de Loire et 4 en Poitou-Charentes).
- Membre d'un **Pays d'Art et d'Histoire** (*Coëvrons-Mayenne*) depuis **2005**. Il existe 35 Pays d'Art et d'Histoire en France
- Parmi les **Plus Beaux Villages de France** depuis **2010**. **135** communes peuvent se prévaloir de ce titre en France (0,37%)
- **Sainte-Suzanne est la seule** commune de France (sur 36682 communes) à disposer de ces **quatre labels à la fois**.
- Un village de vacances **VVF-Villages** n'est installé par ailleurs que dans 106 communes françaises (0,29%).



LABEL STATION VERTE

Être une destination touristique où il fait bon vivre.

Le saviez-vous ? Le label Station Verte distingue 600 destinations partout en France. La charte de ce label créé en 1964, et dont Sainte-Suzanne est signataire depuis 1974, valorise des destinations touristiques au développement maîtrisé.

Le label prend en compte vingt critères, parmi lesquels le nombre d'habitants, la capacité d'hébergements, la présence, évidemment, d'attraits naturels ou l'accès à des services de proximité garantissant le bien-être de tous.

En bref, ce label concerne des destinations où il fait bon vivre. Côté activités, chaque station doit notamment disposer sur son territoire d'un lieu de baignade, d'une infrastructure culturelle et d'un programme annuel d'animations et de festivités.

Pour les visiteurs, être une Station Verte apporte une garantie forte de beauté des paysages, d'accueil chaleureux, de calme. Ce sont des stations agréables et qui présentent des sites naturels pour pratiquer des activités de plein-air. Enfin, ce sont aussi des lieux où on ne s'ennuie pas, où le cadre va permettre de vivre une expérience en lien avec notre terroir.

Développer notre attractivité.

Lorsque la Commune, il y a déjà 37 ans, a choisi d'adhérer à ce réseau, elle a été motivée par plusieurs objectifs :

- développer l'attractivité, ce qui profite à l'économie locale,
- soutenir les efforts quotidiens et les projets de la commune en matière de qualité de vie,
- bénéficier du dynamisme et de la visibilité en étant membre d'un réseau national de villages et petites villes qui vont avancer ensemble, inspirer et encourager des initiatives en adéquation avec le label Station Verte pour progresser dans le tourisme de nature. Il faut dire qu'en 1974, la Commune venait de construire le VVF, la piscine, le tennis, le camping et le plan d'eau...

Ce label est particulièrement connu et apprécié des clients de **VVF-villages** : il garantit pour ceux qui choisissent la destination de Sainte-Suzanne pour la première fois, la présence d'un patrimoine naturel de qualité, d'une offre d'hébergements et d'une offre de loisirs. A noter que le catalogue VVF-VILLAGES est diffusé à 450 000 exemplaires....



LABEL « VILLE OU PAYS D'ART ET D'HISTOIRE »

Le label « **Ville ou Pays d'art et d'histoire** » qualifie des territoires qui s'engagent dans une démarche active de conservation de leur identité au travers des patrimoines culturel, naturel, industriel...

On peut résumer le pays d'art et d'histoire des Coëvrons-Mayenne, né en 2005, par ces chiffres qui rendent compte du caractère exceptionnel de ce territoire. :

1 000 km²

5 sites majeurs : Château de Mayenne, grottes de Saulges, ville romaine de Jublains, basilique d'Évron, château de Sainte-Suzanne.

Au Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine situé depuis 2009 dans le château de Sainte-Suzanne, le pays d'art et d'histoire occupe une place importante. On y met en valeur les multiples facettes de ce patrimoine unique par **la diversité** de ses thèmes afin de donner l'envie aux visiteurs de découvrir les différents sites.

LES CHÈVRES DES FOSSÉS FILMÉES PAR DIRECT 8

Martine LEGALL, responsable du conservatoire de la Charnie, a accueilli pour la deuxième fois caméraman, ingénieurs du son et monteur de l'émission télévisée « **Les animaux de la 8** ».

Fin 2008, la chaîne Direct 8 avait déjà tourné quatre reportages de 6 minutes au conservatoire de la Charnie, dont un assez général, sur la **Chèvre des Fossés** et les projets autour de cette race de caprins très rustique.

De nouveau, les chèvres ont été les vedettes de l'émission télévisée. Pendant de longues heures, Direct 8 a filmé leur voyage pour leur nouvelle mission : entretenir les pentes nord de la Poterne de la Cité Médiévale de Sainte-Suzanne. « **Le reportage met également en avant le travail d'une passionnée, Martine LE GALL, pour la promotion des races domestiques menacées et la biodiversité des animaux de la ferme** », explique Thibault ROSSI, journaliste de la chaîne.

Ce reportage, diffusé le dimanche 27 mars à 11h30 dans l'émission « Les animaux de la 8 » sera probablement rediffusé ultérieurement.



LÉON

Ou un paon bleu de France

Après un carnage, dû à un nuisible, LÉON est parti de son parc de Poil de Brebis pour se promener dans le bourg de Sainte Suzanne pendant une dizaine de jours. Suite à l'annonce mise chez nos commerçants, ce magnifique volatile a été suivi, pratiquement au jour le jour, par les habitants de la partie Nord et Ouest du village. Le périple de LÉON se termine bien puisqu'il vient de retrouver LÉONE dans le parc. MERCI à vous tous d'avoir participé aussi gentiment au retour de LÉON.

Guy BEUCHER



LE JARDIN MEDIEVAL

Le projet d'un jardin inspiré des jardins des cloîtres de l'époque médiévale a vu le jour au début de l'année 2010. Quatre bénévoles se sont réunis pour élaborer le plan du futur jardin puis pour tracer sur le terrain les lignes de la première phase de ce qui serait un jardin médiéval.

D'autres bénévoles nous ont rejoints pour diviser une partie du terrain mis à notre disposition, en espaces réguliers : six carrés de terre surélevée, délimités par des gaulettes de châtaignier tressées que l'on appelle plessis. Des contraintes matérielles nous ont obligés à prévoir une septième surface de forme trapézoïdale.

Au Moyen-âge, plantes et formes géométriques possèdent une puissante valeur symbolique qui enracine le jardin dans la vision du monde de l'époque, le Paradis perdu où l'homme vivait en autarcie, à l'abri des difficultés de la vie.

Les carrés du potager (*hortus*) sont plantés et organisés selon l'usage des dites plantes : le jardin des légumes-secs, des légumes-racines, des herbes à cuire que l'on appelle « herbes à porée » ou « potherbes » constituant les potages et potées, des aromatiques, des condiments, des médicinales, et la maison des cucurbitacées.

Dans la partie sud-est du terrain, le verger (*viridarium*), surtout utilitaire et source de méditation pour le moine, a été planté en avril 2010. Il comprend plusieurs variétés d'arbres fruitiers.

En juin 2010, pour couper cette immense perspective due à la grandeur du terrain, nous avons construit, parallèle aux carrés, une tonnelle en gaulettes de châtaigniers. La période à laquelle nous l'avons faite, n'était pas propice à la plantation, c'est pourquoi elle est actuellement sans végétation.

Cette année 2011 verra la construction d'un claustra en châtaigniers sur lequel nous cultiverons des plantes grimpantes annuelles. Il séparera le jardin actuel du muret de pierres bientôt restauré. Ainsi pourrons-nous emprunter, d'un côté, une allée de laquelle on admirera le magnifique paysage de la vallée de l'Erve et sur laquelle aussi on trouvera un banc pour s'asseoir et profiter de la quiétude de l'endroit. L'autre allée, côté jardin, à l'abri derrière le claustra fleuri, permettra de se focaliser sur les plantes médiévales.

Nous terminerons la tonnelle qui n'a pas atteint sa longueur définitive et la planterons de différentes espèces grimpanes entrelacées. Nous souhaitons en faire un endroit verdoyant sous lequel les promeneurs pourront se délecter de lumière, de senteurs, et de couleurs.

Au verger, chaque arbre sera pourvu d'un pourtour fait de piquets de châtaigniers entrelacés de brins d'osier.

Notre intention est de faire évoluer chaque année ce jardin pour le plus grand plaisir des nombreux visiteurs qui viennent y déambuler. Ce jardin ne pourrait subsister sans les bénévoles qui l'arrosent tout au long de l'été.



Ateliers pédagogiques

La saison 2011 est lancée au musée de l'Auditoire. Neuf ateliers pédagogiques liés à l'histoire de la forteresse et à la vie économique de la Cité sont désormais ouverts aux élèves des classes primaires et aux collégiens.

La société médiévale par le costume,
Les bâtisseurs du Moyen Âge,
Sainte-Suzanne : urbanisme et défense,
L'héraldique,
Monnaies : de la frappe au compte,
Du blé au pain,
La fabrication du papier dans les moulins,
L'extraction de la couleur des plantes,
Le siège de la forteresse.

Parmi les plus recherchés, on retrouve une fois encore « La société médiévale par le costume » ; s'habiller en noble, religieux ou travailleur, improviser des saynètes au pied de la forteresse ravit les enfants. Quant à l'atelier « Les bâtisseurs du Moyen Âge, il s'étoffe grâce aux recherches sur *la corde à 13 nœuds* et le nombre d'Or.

Contact : musée de l'Auditoire Tél. 02 43 01 42 65

La promenade des moulins

Chaque premier dimanche du mois, Gérard MORTEVEILLE, bénévole, et Anthony ROBERT, guide conférencier, spécialistes de l'histoire locale, conduisent les promeneurs le long des rives de l'Erve à la découverte des moulins.

Sainte-Suzanne étant une cité importante par son histoire et son commerce, le débit de l'Erve qui coule à cet endroit dans un défilé entre le Tertre Ganne et la forteresse étant accéléré par la pente, la commune a compté jusqu'à 20 moulins.

Les premiers moulins datent du XI^{ème} siècle. L'un d'eux, le Grand Moulin, possède encore son mécanisme. C'est donc un retour sur la vie industrielle et ouvrière d'autrefois avec des explications sur le fonctionnement des principaux moulins (farine, foulon, papier, tan) mais aussi une carrière de grès qui a connu une production intense pendant plusieurs siècles.

Dimanche 1^{er} mai, à 14h45 : rendez vous au musée de l'Auditoire

Durée : 2h30 – parcours : 2,5km

Prévoir une tenue adéquate pour la marche à pied.

Tarifs : adultes 4€, enfants de plus de 7 ans 2,50€.

Renseignements : musée de l'Auditoire. Tél. 02 43 01 42 65.

Site internet : auditoire.musee@wanadoo.fr



Mardi gras

Depuis plusieurs années, le jour de mardi gras, les enfants et leurs parents sont invités à se déguiser et à défiler dans les rues.

Cette année, la présidente de l'Amicale du fil d'argent est un peu déçue car l'animation a peu mobilisé. Pourtant, les membres de l'Amicale avaient bien fait les choses : derrière la charrette transportant le bonhomme Hiver, une vingtaine de carnavaliers, petits et grands, ont rejoint la Place Hubert II puis la salle des fêtes Fernand BOURDIN pour partager le goûter avant de passer quelques moments avec les résidents de l'ÉHPAD du Petit Rocher.

Agréable après midi pour tous, excepté le bonhomme Hiver qui a terminé sur le bûcher installé près de la salle des fêtes.

Nettoyage des rives de l'Erve



Quelques jours avant l'ouverture de la pêche le samedi 12 mars, de nombreux bénévoles, membres de la société de pêche « La truite suzannaise » ou employés d'Howmet Ciral, fourches, faucilles, volants et tronçonneuses en main, ont coupé, sur un kilomètre, broussailles, basses branches et ont retiré du lit de la rivière branchages et bois mort.

Cette opération, la première du genre, a permis aux pêcheurs, à quelques jours de l'ouverture, de leur faciliter l'accès aux rives de l'Erve entre le Pont Perrin et Château Neuf.

Autre nouveauté : la présence d'une dizaine d'employés de l'entreprise évronnaise Howmet Ciral, leader français de la fonderie Aluminium, aux côtés des pêcheurs. « Cette opération entre dans le domaine **Environnement et Développement Durable soutenu par la fondation ALCOA** » expliquent les responsables de l'entreprise dont Alain FOUQUERAY, nouveau président de « La truite suzannaise » est un employé. L'aide sera également financière puisque « la truite suzannaise » recevra un don de 3000\$.



« Reprise de l'étude des ouvrages hydrauliques dans le cadre du Contrat de Restauration et d'Entretien de l'Erve »



L'Erve à Chammes



Février 2011



Le Clapet de Hardray sur l'Erve

QU'EST CE QUE LE C.R.E. SUR L'ERVE ET A QUOI SERT-IL ?

Le *Contrat Restauration Entretien* du bassin de l'Erve a été signé le 5 Septembre 2007 entre le Syndicat de bassin de l'Erve, l'Agence de l'eau Loire Bretagne, le Conseil général de la Mayenne et la Région Pays de la Loire.

Cet outil financier visant la reconquête du bon état écologique et une meilleure qualité de l'eau a permis la mise en place, de deux programmes différents en concertation avec les partenaires techniques, financiers, usagers et élus :

- Un programme d'actions opérationnel sur 5 ans (2008-2012). Les différents types de travaux sont l'entretien de la végétation, l'enlèvement d'embâcles, la protection des rives...
- Un futur programme d'actions sur les ouvrages hydrauliques qui sera défini grâce à une nouvelle étude présentée ci-dessous.

CONTEXTE GENERAL DE LA NOUVELLE ETUDE :

L'Erve est jalonnée par de nombreux ouvrages hydrauliques : anciens moulins, barrages, clapets. Ces ouvrages ont, pour beaucoup, vu leurs usages disparaître ou évoluer depuis plusieurs décennies.

Dans le cadre du C.R.E., le Syndicat du Bassin de l'Erve s'est engagé dans une étude en 2007 avec le Bureau d'études *Hydroconcept*, dont l'objectif est l'amélioration de la qualité hydromorphologique du cours d'eau. Ce travail a permis de proposer un programme d'actions sur 27 ouvrages visant à améliorer le transit sédimentaire et piscicole. Suite à l'enquête publique de l'automne 2009, de nombreuses interrogations ont été soulevées de la part des riverains, élus et associations.

C'est pour répondre à ces différentes interrogations que le Syndicat vient de relancer une étude complémentaire.

Dans cette étude complémentaire, les propositions d'aménagements, par ouvrages, seront revues et discutées avec l'ensemble des propriétaires afin d'établir un programme cohérent suscitant une large approbation.

Le groupement « *Cariçaille-BIEF* » est mandaté par le Syndicat afin de concevoir les projets et de conseiller les élus sur les travaux. Dans un premier temps, le groupement et le Syndicat prendront contact avec chacun des propriétaires afin d'engager une discussion sur les projets d'aménagements.

Cette étude est financée à 50% par l'Agence de l'Eau, 20% par le Conseil Général et 10% par la Région, les 20% restant sont à la charge du Syndicat de bassin de l'Erve.

CONTENU DE L'ETUDE :

Dans cette nouvelle étude, la conception des aménagements prévus initialement par le bureau d'étude Hydroconcept sera revue pour chacun des 29 ouvrages.

Les points essentiels examinés pendant cette étude seront notamment :

- La faisabilité de solutions alternatives au démantèlement des ouvrages (plusieurs scénarii d'interventions chiffrés seront étudiés)
- La réponse à l'ensemble des questions abordées lors de la dernière enquête publique.
- L'incidence de l'effacement d'ouvrages sur les crues, l'étiage, les zones humides, les sites protégés (ex : Natura 2000...)
- La Justification de l'intérêt général par rapport aux différents enjeux : écologique, piscicole, hydraulique, économique, touristique et qualité de l'eau.
- L'impact des aménagements sur le paysage pour l'ensemble de la zone d'étude et particulièrement dans les bourgs, des montages photographiques viendront illustrer les différentes propositions.

PASSATION DE POUVOIR AU VVF-VILLAGES

Mariette MOREAU, Directrice du VVF-Villages de Sainte-Suzanne depuis 2006, a été nommée directrice du VVF-Villages de Semur-en-Auxois (Bourgogne).

C'est **Patrick LE MOING**, actuel directeur du VVF-villages de Sarzeau (Morbihan) qui la remplace. La passation de témoin s'est déroulée le 11 mars au siège de la Communauté de Communes d'Erve et Charnie en présence des élus de la Communauté de Communes, de la commune et d'associations locales.

La saison de VVF-Villages débute le 9 avril.

Souhaitons bon vent à Mariette qui a vécu toute la période de transformation du VVF, et qui a su nouer de très bonnes relations avec les acteurs locaux, et bienvenue à Patrick le Moing qui connaît bien la Mayenne puisque son épouse travaille à Laval.

<http://www.vvf-villages.fr/location-vacances/vacances-sainte-suzanne-vvf-villages.html>



RAPPEL : LE STATIONNEMENT EST INTERDIT DANS LA CITÉ

La période hivernale permet une certaine tolérance dans l'application de réglementation sur la circulation dans la Cité.

Mais avec la saison touristique qui commence, la priorité est redonnée aux visiteurs, promeneurs et aux terrasses des commerces dans la Cité.

A compter du 1er avril 2011, **l'arrêté municipal sera donc strictement appliqué** : l'accès à la Cité est **réservé aux Riverains** (+ dépose enfants école Sainte-Marie, livraisons, voirie, travaux) et à des **"arrêts-minute"** ; **est interdit à tous et en permanence de stationner dans toute la Cité intra-muros.**



- Le parking de la Butte-verte, rue Guillaume le Conquérant, est réservé aux riverains et aux personnes travaillant dans la Cité.

- Les personnes à mobilité réduite munies des autorisations officielles adéquates (GIG GIC PMR) sont autorisées à stationner leur véhicule sur les emplacements prévus intra muros : 2 sur la place Hubert II de Beaumont et 3 à l'entrée du château rue Fouquet de la Varenne (visiteurs PMR du CIAP). La Municipalité remercie chacun de respecter ces règles, nécessaires pour conserver et faire progresser l'attractivité touristique de Sainte-Suzanne, et donc son activité économique.

La Gendarmerie peut être appelée à sanctionner les contrevenants.

UNE ARCHITECTE AU SERVICE DE VOS PROJETS

Vous avez un projet de rénovation de votre maison (construction, modification extérieure, changement des menuiseries, panneaux photovoltaïques, etc...) ?

Sainte-Suzanne est une Petite Cité de caractère labellisée parmi « *les plus beaux villages de France* » et soumis à une zone de protection de l'urbanisme et du paysage (AVAP : ex-ZPPAUP).

Pour vous permettre d'avancer dans la réalisation de ce projet, prenez gratuitement un avis et des conseils auprès de l'Architecte délégué par les Petites Cités de caractère de la Mayenne, pour donner toute chance à votre projet d'être agréé rapidement par l'Architecte des Bâtiments de France.

Une matinée par mois, vous pouvez rencontrer (sur RV) Mme Séverine JEANNEAU, Architecte déléguée auprès du CAUE 53 (une association départementale au service de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale), qui examinera votre projet avec vous.

Voici les dates de présence de Mme Séverine Jeanneau à Sainte-Suzanne au cours des prochains mois :

5 Avril 2011, 3 Mai 2011, 31 Mai 2011, 28 Juin 2011, 26 Juillet 2011

Pour prendre rendez-vous, appelez :

La mairie de Sainte-Suzanne au 02 43 01 40 10 et le CAUE 53 au 02 43 56 41 79.



A VOS PHOTOS !

Gérard et Jean-Pierre Morteveille préparent actuellement un nouveau livre sur Sainte-Suzanne :

"**SAINTE-SUZANNE AU XXème SIÈCLE**", abondamment illustré, il proposera des textes inédits et photos de la vie suzannaise sous toutes ses formes, par tranches de 20 années : 1900-1919, 1920-1939, 1940-1959, 1960-1979, 1980-1999.

Beaucoup de suzannais et habitants d'Erve et Charnie se sont déjà mobilisés pour proposer des photos des kermesses, des Fêtes Dieu, du Son et Lumière, etc... Mais les auteurs, Gérard et Jean-Pierre Morteveille, recherchent encore des **PHOTOS (ou diapositives) de la vie suzannaise** prises en particulier dans les années 1950-1980. Il manque notamment des photos de la vie paysanne (vie dans les fermes, travaux des champs, veillées...) et des fêtes comme les Comices agricoles, les Concours de pêche, les Fêtes de la piscine et les Assemblées communales à thème (meetings aériens, corrida, etc...), mais toute autre proposition sera la bienvenue. Il nous manque aussi par exemple des photos de l'ancien Patronage (à l'emplacement de l'actuel jardin médiéval) et de l'Harmonie/Fanfare municipale.
Vos photos entreront dans l'histoire de notre Commune !

Merci de revisiter vos albums et vos boîtes de photos: ce sera de toute façon un bon moment à passer avec vos souvenirs ou ceux de vos parents ou grands-parents ! N'hésitez pas à nous contacter !

Contacts :

Gérard Morteveille au 02 43 01 42 16

Jean-Pierre Morteveille au 02 43 01 40 64.

Envois par mél : medieville53@orange.fr

NB : Les photos seront scannées et restituées aussitôt à leur propriétaire. Le livre sera publié en 2012.

Illustration : Concours de pêche à la "piscine" du Grand-moulin.



MESSAGES

Recrutement d'animateurs pour séjours de vacances

L'Association EPAL, bureau de Rennes, recrute pour le secteur Vacances et Tourisme Adaptés, des animateurs pour encadrer des séjours de vacances proposés à des mineurs et adultes en situation de handicap.

500 postes à pourvoir. 130 séjours de 7 à 15 vacanciers se déroulant du 24 juillet au 20 août 2011 sur 2, 3 ou 4 semaines.

Conditions : Motivation pour s'investir sur ce type de projet, + de 21 ans, permis B + de 1 an, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitée. Obligation de suivre une formation (gratuite) dispensée à Rennes.

Pour plus de renseignements et postuler en ligne : www.epal.asso.fr

Ou envoyer lettre et CV à Noémie LELIEVRE

Coordinatrice Vacances et Tourisme Adaptés

21 rue de Chatillon 35000 Rennes

Campagne de lutte collective contre les taupes

Considérant les dégâts agricoles et paysagers provoqués par les taupes, Le FDGDON (Groupement de Défenses contre les Organismes Nuisibles) procédera à la lutte collective contre les taupes selon trois méthodes :

Traitement chimique réalisé à l'aide d'appâts composés de vers de terre imbibés de CHLORALOSE, fumigation des galeries à l'aide du GAZ HYDROGENE PHOSPHORE pour lequel un agrément du Ministère de l'Agriculture est obligatoire, piégeage à l'aide de matériels homologués.

Information complémentaire à la Mairie.

Recrutement piscine

La commune recherche des jeunes majeurs pour la gestion de la piscine de Sainte-Suzanne en juillet et août 2011.

Contact mairie Tel 02 43 01 40 10

Hôtel **Beauséjour**
Bar-Restaurant
Stéphane HUCHET
4-6 rue de la Libération
53270 Sainte-Suzanne
Tel.: 02 43 01 40 31
Fax: 02 43 01 46 21

De plus, différentes expertises ou études seront intégrées au dossier :

- L'état des lieux des ouvrages réalisés par le syndicat de bassin, riverains, élus et associations.
- Le réaménagement ou le maintien des points de défense incendie en lien avec le SDIS.
- L'expertise des murs et des fondations (étude de sol et géotechnique).
- La conséquence de l'abaissement de la ligne d'eau sur les Grottes de Saulges.

La durée de cette étude est fixée à environ 9 mois permettant ainsi une concertation avec les différents acteurs et usagers de la rivière. Des réunions publiques sont prévues. Le programme d'actions défini sera soumis à enquête publique fin 2011/début 2012. Le Syndicat reste à l'écoute de toute personne désirant plus d'informations.

Les différents travaux en cours (2008-2012) :

L'entretien de la végétation : Dans le lit du cours d'eau, les embâcles sont retirés afin de maintenir le bon écoulement des eaux. En rive, les arbres malades, très penchés ou en fin de maturité sont abattus sélectivement. L'objectif étant d'obtenir une végétation diversifiée, succession de zones ouvertes et de zones d'ombres avec la présence d'arbres de tous les âges.

Le bois abattu est laissé à la disposition du riverain pour évacuation à sa charge.



La lutte contre le piétinement : Action très importante afin de limiter le piétinement des berges par les bovins, des points d'abreuvements sont installés. On en distingue deux principaux types : des descentes aménagées au cours d'eau ou des pompes à nez (pour des troupeaux de 7 à 10 animaux). Dans tous les cas, l'exploitant devra clôturer (électrique, barbelé) la berge et ne laisser l'accès à la rivière qu'aux points d'abreuvement.

La lutte contre les plantes envahissantes : Pour limiter la colonisation des milieux par les plantes exotiques envahissantes telles que la Jussie, l'Elodée du Canada ou la Renouée du Japon, le Syndicat de bassin réalise un arrachage manuel ou mécanique de ces plantes. De plus, il réalise un suivi annuel afin de surveiller toute prolifération.

Les plantations en berge : Afin de protéger les rives d'érosion importante, le Syndicat de Bassin propose des plantations d'arbres de haut jet (chêne, frêne...) en alternance avec du «bourrage» (saule, aubépine, cornouiller, noisetier, prunellier...). Les essences locales sont privilégiées.



Le Syndicat de bassin avec l'aide de ces partenaires, finance entièrement l'ensemble de ces travaux, déclaré d'Intérêt Général (arrêté préfectoral du 29/08/2008). Cela nécessite dans tous les cas, l'accord du riverain.

Quelques infos :

Le Syndicat de Bassin de l'Erve se compose de 16 communes partenaires : Assé le Bérenger, Ballée, Chammes, Chémeré le Roi, Evron, Ste Suzanne, St Georges sur Erve, St Jean sur Erve, St Léger, St Pierre sur Erve, Saulges, Thorigné en Charnie, Torcé Viviers en Charnie, Vaiges, Vimarcé et Voutré. Chaque commune désigne un délégué titulaire et un suppléant formant le comité syndical qui prend les décisions.

Basé à Sainte Suzanne, sa compétence s'étend sur l'ensemble du bassin versant de l'Erve situé sur le département de la Mayenne. Le bassin versant présent en Sarthe est géré par le Syndicat du bassin de l'Erve et du Treulon situé à Sablé sur Sarthe. Les 2 Syndicats sont associés dans le cadre d'un regroupement de personnes et de moyens avec également les Syndicats de bassins de la Jouanne, de la Vaige, du Vicoin et de la Taude.

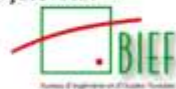
Cette mutualisation permet de réaliser des économies de charges de fonctionnement.

Principaux acteurs du projet :

Maître d'Ouvrage : Syndicat du Bassin de l'Erve - 1 rue Jean de Bueil - 53270 SAINTE SUZANNE

Technicien Rivière : Xavier SEIGNEURET tel : 0637098139 Courriel : xavier_seigneuret@orange.fr

Maître d'œuvre : « Caricaie-BIEF »



Les différents partenaires financiers :



Les partenaires techniques :



Programme 2011 des animations à Sainte-Suzanne

La commission animation de la municipalité a convié, mardi 15 mars, les forces vives de la commune : présidents d'associations, partenaires du tourisme et commerçants, afin qu'ils présentent l'ensemble des animations qu'ils organisent tout au long de l'année. La salle du Conseil Municipal où s'est déroulée la réunion s'est avérée bien exiguë au vu du nombre de présents : c'est une grosse satisfaction de constater qu'autant de Suzannais s'intéressent à la vie associative de notre commune.



Les informations recueillies permettront aux responsables de la rédaction du journal communal « La voix du Conseil » de communiquer aux Suzannais les dates des animations qui auront lieu tout au long de l'année.

Enfin, afin d'harmoniser les dates des manifestations organisées par les associations des communes voisines, il est souhaitable que l'office de tourisme des Coëvrons organise une réunion à l'automne prochain.

SPECTACLE AU CHATEAU

Un spectacle exceptionnel de Gilles Raab

Les 8 et 9 juillet à 22h00 au Château :

« **1439 : Le mystère de la Recouvrance de Sainte-Suzanne** »

Ou La reprise de la Cité aux Anglais par Jean de Bueil

« *En ce temps, furent prins d'eschielles par les François estans au duc d'Alençon et le sire de Bueil, sur les Angloiz, les chasteau et ville de Sainte-Suzanne, en pais du Maine, appartenant au duc d'Alençon, par le moyen d'un Angloiz estant audit chasteau, nommé Jehan Ferremen, lequel, par une certaine nuyt, alerta les dits François en leur baillant certaine chansson pour ensaigne d'approcher au mur, comme ainsi fust qu'il feist le guet celle nuyt.* »

Ces quelques lignes dans la *Chronique de Charles VII* constituent l'étoffe avec laquelle Gilles Raab a essayé de tailler ce paletot de guerre qu'est « **1439 : Le Mystère de la Recouvrance de Sainte-Suzanne** », qui sera donné pendant les Fêtes médiévales.

Deux personnages historiques attestés : **Jehan de Bueil**, comte de Sancerre, qui affronte l'Anglais **Matthew de Gough**, dit « *Matagot* » ; cinq personnages cités dans les chroniques : *Aimery d'Anthenaise*, *Guillaume de Bressay*, *Gui de Fromentières*, *André d'Averton* et notre héros : **John Ferremen**, dont une autre chronique rapporte qu'il était passé, francisé en *Jean Fermeu*, au service du duc d'Alençon lors du procès, vingt ans plus tard.

Il avait intérêt ; les Anglais l'attendaient pour le pendre ! Hors la dizaine de silhouettes simplement citées : *Jamet Estigoux*, *Perrin Fauvel*, *Guillaume Blaislin*, *Pasquier le Mesnagier*,... tous les autres personnages masculins ont été imaginés. Quant à l'autre héros de la pièce, qui est une héroïne, elle est évoquée par une troisième chronique, celle de *Jacques Le Bouvier*, héraut d'armes dit « *Berry* », qui précise que « *Jean Ferremen s'estoit marié à une gentille fame du pays du Maine.* » On n'en sait rien d'autre. Nous l'avons appelée et pour cause : « **Suzanne** ». Sa mère, dont on sait moins encore, « *Femme Picroche* ». La troisième, de cette trilogie féminine, est mieux connue, quoiqu'elle n'apparaisse dans la pièce que sous forme d'un songe : c'est, excusez du peu, **Jeanne d'Arc** !

Et maintenant, avec la protection d'icelle, nous vous donnons rendez-vous les vendredi 8 et samedi 9 juillet en nocturne (22h) dans la cour de la forteresse pour que le spectacle commence.....

50 comédiens – 50 musiciens de l'Harmonie de Sainte-Suzanne – 5 chevaux

Renseignements : Office de Tourisme des Coëvrons 02 43 01 43 60, www.ste-suzanne.fr

Il sera prudent de réserver vos places

AMBULANCES / V.S.L. / TAXIS / MINIBUS



Z.A. DES COËVRONS - 53270 SAINTE SUZANNE

02.4301.4001

ROUSSEAU AUTOMOBILES SARL 
RÉPARATEUR AGRÉÉ PEUGEOT
Véhicules Neufs - Occasions toutes marques - Stock permanent
Location sans chauffeur
21 des Nochetières - Route de Mayenne
53600 ÉVRON
tél. 02 43 01 36 74 - fax. 02 43 37 28 32

